

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1) IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Numéro CAS: 10043-52-4
Nom du Produit: Calcium Chloride, Flakes
Date de Révision: avr. 16, 2018 **Date d'Impression:** avr. 16, 2018
Version: 1.1 **Remplace Date:** juil. 04, 2017
Nom du fabricant: Thames River Chemical Corp.
Adresse: 5230 Harvester Road Burlington, ON, CA, L7L 4X4
Numéro d'urgence: CHEMTREC (800) 424-9300
Numéro de téléphone: 905-681-5353
Fax: 905-681-5377
Utilisations recommandées: Pour usage laboratoire ou industriel seulement.

SECTION 2) IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Irritation oculaire - Catégorie 2

Pictogrammes



Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger - Santé

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Général

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Tenir hors de portée des enfants.

Lire l'étiquette avant utilisation.

Conseils de prudence - Prévention

Se laver/Laver ses mains soigneusement après manipulation.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.

Conseils de prudence - Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

Conseils de prudence - Stockage

Aucun conseil de prudence disponible.

Conseils de prudence - Élimination

Aucun conseil de prudence disponible.

Dangers physiques non classifiés par ailleurs

Aucune donnée disponible.

Dangers pour la santé non classifiés ailleurs

Aucune donnée disponible.

SECTION 3) COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGREDIENTS

CAS	Nom Chimique	% de Masse
0010043-52-4	Chlorure de calcium	100%

SECTION 4) PREMIERS SOINS

Inhalation

Retirer la source d'exposition ou déplacer la personne à l'air frais et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Contact oculaire

Rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant plusieurs minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles de contact éventuelles si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer le rinçage pendant une durée de 15-20 minutes. En cas d'irritation oculaire, rincer les yeux avec précaution à l'eau tiède, coulant doucement pendant 5 minutes, tout en maintenant les paupières ouvertes. Appeler un médecin ou un centre antipoison.

Contact cutané

Enlever les vêtements, chaussures et articles de cuir (par exemple, bandes de montre, ceintures) contaminés. Rincer/Laver avec de l'eau tiède qui coule doucement et du savon pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée ou en cas de malaise: consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de réutiliser ou de jeter.

Voie orale

NE PAS faire vomir. Si des vomissements se produisent naturellement, se coucher sur le côté, dans une position de recouvrement. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Aucune donnée disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Aucune donnée disponible.

SECTION 5) MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs appropriés

Recommandé: Pulvérisation d'eau en grande quantité pour éteindre les emballages combustibles
Non recommandé: Mousse, poudre d'extinction, vapeur, gaz inertes

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser de jet d'eau direct.

Dangers spécifiques en cas d'incendie

La substance n'est pas inflammable et n'est pas explosive.

Techniques de lutte contre l'incendie

Pour les grands incendies (causés par l'allumage de la garniture), utiliser de grandes quantités d'eau pulvérisée. Les déchets résultant de l'extinction d'un incendie doivent être traités comme des déchets dangereux conformément à la législation en vigueur. Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Déplacer les contenants non endommagés de la zone de danger immédiate si cela peut être fait en toute sécurité.

Mesures de protection spéciales

Porter un Appareil de Protection Respiratoire Autonome (APRA) à pression positive et tenue de feu complète.

SECTION 6) MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Mesures d'urgence

Isoler la zone de danger immédiate et refuser l'accès au personnel non autorisé. Rester en hauteur et/ou en amont. Ne pas toucher aux récipients endommagés ou produits déversés à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Avant d'y accéder, aérer les endroits clos.

Équipements de protection

Porter des vêtements de protection chimique.

Précautions individuelles

Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Éviter de recevoir sur la peau, dans les yeux ou sur les vêtements.

Précautions environnementales

Arrêter le déversement/libération du produit si cela peut être fait en toute sécurité. Empêcher le produit déversé d'entrer dans les égouts, les égouts pluviaux, d'autres systèmes de drainage non autorisés et les cours d'eau naturels à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Endiguer à une bonne distance du déversement liquide pour en disposer plus tard.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Les petits déversements peuvent être éliminés en les lavant avec de l'eau. Absorber les liquides dans la vermiculite, le sable sec, la terre ou un matériau inerte similaire et placer ensuite dans un récipient pour élimination.

SECTION 7) MANUTENTION ET STOCKAGE

Général

Laver les mains après utilisations. Ne pas en recevoir dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou brouillards d'aérosol. Avoir recours à de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Interdit de manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlever les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans les salles à manger. Des douches et stations oculaires devraient être disponibles dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. Tous les contenants doivent être correctement étiquetés.

Éviter la dégradation de l'emballage pendant la manipulation.

Exigences de ventilation

Utiliser seulement avec ventilation adéquate pour maintenir les contaminants aériens sous les limites d'exposition.

Exigences de stockage

Le produit sera stocké et conservé dans l'emballage d'origine, bien fermé, dans des endroits bien ventilés, à l'abri de l'humidité, dans des endroits spécialement aménagés. Les récipients vides contiennent des résidus et peuvent être dangereux.

SECTION 8) CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection oculaire

Porter des lunettes à ventilation indirecte, résistantes à l'impact et aux éclaboussures lors du travail avec des liquides.

Protection de la peau

L'utilisation de gants conformes aux normes pertinentes fait à partir des matériaux suivants peut fournir une protection chimique appropriée: gants de PVC, néoprène ou caoutchouc nitrile. La conformité et la durabilité d'un gant dépendent de l'utilisation qui en est faite, par exemple fréquence et durée de contact, la résistance chimique du matériau du gant, l'épaisseur du gant, la dextérité de l'utilisateur. Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.

Protection respiratoire

Si les mesures d'ingénierie ne maintiennent pas la concentration dans l'air à un niveau adéquat pour protéger le travailleur, un programme de protection respiratoire devrait être suivi. Vérifier avec le fournisseur d'équipement de protection respiratoire.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Prévoir une ventilation ou autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous de leur valeur limite de

seuil respective.

Nom de la composante chimique	CANsmg	CANspm	CANtmg	CANtppm	OSHAsmg	OSHAspm	OSHAtmg	OSHAtpm	OSHACarcinogen - OSHA Carcinogen	OSHA_Tables_Z1_Z2_Z3	OSHA_SkinDesignation	ACGIHsmg
Aucune substance chimique applicable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Nom de la composante chimique	ACGIHspm	ACGIHtmg	ACGIHtppm	ACGIH_TLV_Basis	ACGIH_carcinogen	ACGIH_Notations - ACGIH_Notations
Aucune substance chimique applicable	-	-	-	-	-	-

SECTION 9) PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés Physiques et Chimiques

Densité	17.94 lb/gal
Densité relative	2.15
<hr/>	
Apparence	flocons blancs irréguliers
Description de l'odeur	aucun
Seuil de l'odeur	N/A
pH	7 - 9
Point de fusion/congélation	782 °C
Point d'ébullition bas	1600 °C
Point d'ébullition élevé	N/A
Point d'éclair	ne brûle pas
La Pression de Vapeur	négligeable
La Densité de Vapeur	substance solide
Taux d'évaporation	N/A
Niveau Supérieur d'explosion	N/A
Niveau Inférieur d'explosion	N/A
Solubilité dans l'eau (20°C)	745 g/l
Coefficient eau / huile	Log P(oct) = 0.05 (estimé)
Viscosité	3.0 mPa.s

SECTION 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Le produit réagit avec les agents oxydants forts et avec les substances alcalines (bases). Stocker et transporter le produit séparément des substances incompatibles.

Stabilité

Ce produit est stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.

Conditions à éviter

Conserver le produit et le transporter à l'abri de l'humidité et des intempéries.

Risque de réactions/polymérisation dangereuses

Attention: Pour la préparation de solutions aqueuses à partir de chlorure de calcium solide, mettez le solide (graduellement) dans l'eau!
La dilution du produit solide dans l'eau est fortement exothermique.

Matériaux incompatibles

Acides forts: acide sulfurique, acide phosphorique

Produits de décomposition dangereux

Aucune donnée disponible.

SECTION 11) DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables

Inhalation, ingestion, absorption cutanée.

Toxicité aiguë

LC 50 oral rat: 2301 mg/kg de corps
DL 50 lapin dermique:> 5000 mg/kg de corps
CL 50 inhalation rat: 40-160 mg/m³

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Cancérogénicité

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire/cutanée

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Aucune donnée disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

SECTION 12) DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Tests de toxicité aiguë pour les organismes aquatiques:
CL50 / 96h / poisson (eau douce, Pimephales promelas) = 4630 mg/l
CL50 / 48h / invertébrés (eau douce, Daphnia magna) = 2400 mg/l

CL50 / 72h / algues (eau douce, Pseudokirchneriella subcapitata) = 2900 mg/l
Test de toxicité chronique pour les organismes aquatiques:
EC16 / CE50 / invertébrés (eau douce, Daphnia magna) = 320 mg/l

Mobilité dans le sol

Le chlorure de calcium est dissocié en ions calcium et chlorure et les ions chlorure ne s'adsorbent pas sur les particules. L'ion calcium peut se lier aux particules ou former des sels inorganiques stables avec les ions sulfate et carbonate, mais le calcium est naturellement présent dans le sol. Par conséquent, l'exposition du compartiment du sol est peu probable.

Potentiel de bioaccumulation

Ne se bioaccumule pas et ne se bioconcentre pas.

Persistance et dégradation

Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs

Aucune donnée disponible.

SECTION 13) DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Les récipients vides retiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit, par conséquent, ne pas mettre sous pression, couper, braser, souder ou utiliser à d'autres fins. Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer si, au moment de l'élimination, le produit répond aux critères locaux pour les déchets dangereux. La gestion des déchets doit être en conformité avec les lois fédérales, provinciales et locales.

SECTION 14) INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations Transports Canada

Numéro ONU: Non réglementé

Désignation officielle de transport: N/A

Classe de danger: N/A

Groupe d'emballage: N/A

Informations relatives au transport selon le DOT des États-Unis

Numéro ONU: Non réglementé

Désignation officielle de transport: N/A

Classe de danger: N/A

Groupe d'emballage: N/A

SECTION 15) INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CAS	Nom Chimique	% de Masse	Liste des réglementations
0010043-52-4	Chlorure de calcium	100%	DSL,TSCA,EU_EC_Inventory - EC Inventory

Glossaire

ACGIH- American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence Américaine d'hygiénistes industriels gouvernementaux); ANSI- American National Standards Institute (Institut des standards nationaux américains); Canadian TDG - Canadian transportation of Dangerous Goods (TMD - Transport des marchandises dangereuses); CANsmg or CANspmm - Limite canadienne d'exposition à court terme en mg/L ou en ppm; CANtmg or CANtppm - Limite canadienne de Temps Valeur Pondérée en mg/L ou en ppm; CAS- Chemical Abstract Service; Chemtrec- Chemical Transportation Emergency Center (US) (centre d'urgence des transports chimiques des États-Unis); CHIP- Chemical Hazard Information and Packaging (Informations sur les risques chimique et emballages); DSL - Domestic Substances List (LIS- Liste Intérieure des substances); EC - Equivalent Concentration (CE- Concentration Equivalente); EH40 (UK) - HSE Guidance Note EH40 Occupational Exposure Limits (note d'orientation sur Limites d'exposition en milieu de travail); EPCRA- Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (planification de secours et le droit à l'information); ESL- Effects screening levels (Niveaux de dépistage des effets); HMIS- Hazardous Materials Information Service (Service d'Information sur les Matières Dangereuses); LC- Lethal Concentration (CL- Concentration Létale); LD- Lethal Dose (DL- Dosage Létale); NFPA- National Fire Protection Association (Association nationale pour la protection contre le feu); OEL- Occupational Exposure Limits (LEMT- Limites d'exposition en milieu de travail); OSHA- Occupational Safety and Health Administration, US Department of Labor (l'administration américaine de la sécurité et de la santé au travail); PEL- Permissible Exposure Limit (limites d'exposition recommandées); SARA (Title III) - Superfund Amendments and Reauthorization Act; SARA 313- Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313; SCBA- Self-Contained Breathing Apparatus (ARI- Appareil Respiratoire Isolant); STEL- Short Term Exposure Limit (Limite d'exposition à court terme); TCEQ- Texas Commission on Environmental Quality (La Commission Texane pour la Qualité de l'Environnement); TLV- Threshold Limit Value (valeur limite de seuil); TSCA- Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 (Loi relative au contrôle des substances toxiques); TWA- Time Weighted Average (TVP - Temps Valeur Pondérée); US DOT- US Department of Transportation (département de Transport des États-Unis); WHMIS- Workplace Hazardous Materials Information System (SIMDUT: Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail)

Version 1.1:

Date de Révision: avr. 16, 2018

DÉSISTEMENT

À notre connaissance, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus, ni aucune de ses filiales n'assument la responsabilité de l'exactitude ou l'intégralité des informations contenues dans ce document. La détermination finale de la convenance de tout matériel est de la seule responsabilité de l'utilisateur. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent. Les informations ci-dessus se rapporte à ce produit dans sa composition actuelle et est basé sur les informations disponibles à ce moment. L'addition de diluant ou d'autres additifs à ce produit peut entraîner d'importantes modifications à la composition et aux dangers du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie ni implicite ni explicite et n'assumons aucune responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations.